



Le nouvel entre nous

Bulletin communal d'informations De Thiaville sur Meurthe



Journée Citoyenne samedi 11 avril 2009

Dans ce numéro :

Les Citoyens	1
Conseil Municipal	2
Budget	3
Vie du village	6
Histoire	9
Jardinage	10
Infos jeunes	11
Donneurs de sang	12
Jeux	13

Directeur de publication :
Michel GEORGES

Équipe de rédaction :
Marie-Claude HILSELBERGER
Odile LHUILLIER
Martine PETTOVEL
Damienne VILLAUME
Eddy REY
Dominique THIRIET

Retrouvez nous sur le Web

<http://www.thiaville.com>

Téléphone : 03 83 71 41 73
Dépôt légal 328/820

Le samedi 11 avril à 11 heures

9 jeunes de notre commune se sont vus remettre officiellement leur carte d'électeur en compagnie de Monsieur KREMER suppléant de Madame Rose-Marie FALQUE.

Ce fut un petit moment sympathique où nous avons rappelé le devoir que chacun a envers sa commune et son pays.

Voter est un geste simple, mais porteur, à chaque fois, d'une forte charge symbolique. Chaque électeur, en votant, s'inscrit dans la continuité du long et difficile chemin de la démocratie. L'attribution de la première carte d'électeur constitue la reconnaissance et l'octroi par la commune de votre pleine citoyenneté.

N'oubliez pas cependant que, comme le disait le président Kennedy, il ne faut pas uniquement se demander ce que votre pays peut faire pour vous, mais aussi ce que vous pouvez faire pour votre pays.



L'achat d'une nouvelle tondeuse a été réalisé, la tondeuse actuelle ne remplissant plus son office. Cette tondeuse avait été achetée en 1996, malgré des entretiens réguliers il a fallu la changer.

Avant de passer à l'achat d'un nouvel équipement, la question de savoir si nous devons sous-traiter cette tâche par une entreprise spécialisée a été posée. Après plusieurs devis, nous avons convenu que pour l'instant et dans une mesure économique pour le budget et vos impôts l'atelier, communal continuerait à effectuer la tonte des pelouses.

Pour information environ 12 000 m² d'espaces verts sont à entretenir avec une périodicité de 8 fois par an. (le terrain de foot, lieu-dit de la croix, lotissement Général Paradis, carrefour de la Libération, bande enherbée le long du parking de l'école et rue du Moulin).

ECHOS DU CONSEIL du 20/03/2009

Le Conseil a décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau pour cette année.



Une augmentation de 3% des taxes communales a été votée pour l'année 2009.

Une subvention de 150 € a été votée et attribuée à l'ADMR de Baccarat

Les travaux Pré de la Scie.

Ces Travaux ont été réalisés en intercommunalité entre Thiaville et Lachapelle.

En ce qui concerne les subventions, deux demandes de dossiers ont été constituées.

* un dossier pour l'aménagement des carrefours d'un coût total de travaux de 55 310 euros HT, pour lesquels deux sortes de subvention sont obtenues au profit des deux communes.

*Par le département (conseil général) au taux de 69%.

*Par l'état au titre des amendes de police (demande faite auprès de l'assemblée départementale) au taux de 11%.

Ce qui représente pour Thiaville:

	Thiaville	Lachapelle
Dépenses carrefours	27 655 euros	27 655 euros
Subvention DGE 69%	19 082 euros	
DGE ETAT 11% amendes de polices	3 042 euros	
Financement commune	5 531 euros	

Le deuxième dossier comprend:

Les autres aménagements, la route, les enfouissements des réseaux, l'éclairage, les traversées de route, le marquage et la signalisation, et pour Thiaville des branchements supplémentaires.

La partie Thiaville est subventionnée par le département (Conseil Général), par l'état et le syndicat départemental d'électricité à concurrence des 80% sur la globalité des travaux Hors taxes.

Ce qui représente pour Thiaville.

	Thiaville	Lachapelle
Dépenses HT	102 962,69 euros	97 950,41 euros
Subvention Conseil Général	60 762 euros	
DGE ETAT	16 926 euros	
Syndicat départemental électricité	4 486,50 euros	
Financement commune	20 788,19 euros	

Budget prévisionnel 2009

Cette année l'équipe de rédaction a décidé au vu de vos différentes remarques sur la présentation du budget communal de la modifier.

En effet ce n'est pas toujours facile de lire une série de chiffres, nous avons donc décidé de vous présenter quelques postes importants de dépenses communales, afin que chacun se fasse une idée plus précise .

Bien entendu si vous souhaitez avoir plus de renseignements, l'ensemble des documents (compte administratif , compte de gestion et budget primitif sont consultables à la Mairie.

Le Maire et les Adjoints se tiennent à votre disposition pour vous fournir les précisions utiles.

CCAS

Le Centre Communal Action Sociale est alimenté par 2418 euros du budget communal, il s'agit de 26 euros X 93 Aînés de plus de 70 ans, cela correspond aux bons de Noël.

Fêtes et cérémonies	1000 euros
Cotisation URSAF	100 euros
Provision si aide particulière	2800 euros
Bons des Aînés	2418 euros
imprévus	241 euros

La zone industrielle de Grandrupt:

Comme chaque année nous devons nous acquitter de notre dette. Elle correspond à la partie des travaux réalisée à ce jour.

Pour l'année 2009 le montant à verser au parc d'activités de Grandrupt sera de:

36 947.58 euros.

École

Électricité	1501.33 euros
Chauffage	3497.32 euros
Produit entretien	700.39 euros
Divers	522.65 euros
Téléphone	749.68 euros
Entrées Piscine	476.70 euros
Entretiens divers	464.05 euros
Frais de personnels	7806.70 euros
Caisse écoles	1820 euros
Transport piscine	728.00 euros

Coût par élève Thiaville 351.29 euros.
 Coût par élève Lachapelle 281.02 euros

Le coût de fonctionnement est réparti au prorata du nombre d'élèves entre Lachapelle et Thiaville sur Meurthe .
 Pour information en 2008 les frais ont été répartis comme suit:

Suite à la convention avec la municipalité de Lachapelle celle-ci bénéficie d'un abattement de 20% sur le total des frais de l'école.

Le total des dépenses pour 2007 a été de 18 266.82 euros

L'école comptait 52 élèves dont 17 élèves pour Lachapelle.

Le montant de participation pour la commune de Lachapelle pour 2008 est actuellement calculé et en attente de validation.

Les Pompiers de Thiaville depuis le 1er octobre 1999 ont rejoint le corps départemental de Meurthe-et-Moselle.

Depuis cette date la commune paye une Cotisation annuelle au SDIS (Syndicat départemental incendie et secours).

La cotisation annuelle pour Thiaville est de **9846 euros** pour 2009.

Pour information le montant 2008 était de **9531 euros**.

Coût de fonctionnement de la grande salle de sports:

Le coût annuel en chauffage est de **5692.71 euros**
 Le coût annuel en électricité est de **2321.63 euros**
 A ce fonctionnement il convient d'ajouter un remboursement d'emprunt de **13 700 euros** par an jusqu'en 2040

L'éclairage public représente la somme de :

10 832.50 euros

Travaux à réaliser:

Les surpresseurs devront être modifiés afin d'alimenter correctement le Petit Paris. En effet il arrive fréquemment que leurs habitants soient privés d'eau .

Après étude des courbes de niveaux il apparaît que nous avons un système sous dimensionné. Ces travaux sont estimés à 10 000 euros.

Le relevage des pompes de la station située près du pont sera également revu car pour l'instant aucun système n'a été prévu pour l'entretien ou le changement de celles-ci. A chaque maintenance nous devons faire appel à un camion citerne pour vidanger la cuve avant toute intervention .

Le chauffage de la salle Bietry et le branchement gaz seront réalisés avant l'hiver. Le devis estimatif est de 7 350.00 euros.

Le traçage de la salle de sport pour la section badminton s'élèverait à un montant de 1500 euros

Vie du village



Louna LALLEMAND est née le 29 mars 2009
à Saint-Dié

Toutes nos félicitations aux parents
domiciliés au 7 rue des Vosges

Madame Marie-Thérèse MIGNOT
née KEYSER le 28 octobre 1930 à
Thiaville sur Meurthe est décédée à
Raon l'Etape le 10 mars 2009


Madame Marie Antoinette HELLE
née LECLÈRE le 06 juin 1922 est
décédée à Raon l'Etape le 11 mars
2009

Monsieur Lucien Ball
Né le 06 novembre 1932 est décédé à
Baccarat le 12 mars 2009

Monsieur Armand COLMANO
Né le 5 juin 1924 est décédé à
Thiaville sur Meurthe le 17 avril
2009

A leurs familles dans la peine, nous adressons nos très sincères condoléances.

UN GESTE PRATIQUE

 pour gérer ses déchets

5) PILES ET ACCUMULATEURS, UNE ENERGIE A MAITRISER :

En Lorraine, chaque habitant utilise entre 10 et 15 piles par an. Une fois usagées, 70 % d'entre elles sont encore jetées à la poubelle ou dans la nature alors qu'elles contiennent de nombreux métaux lourds toxiques pour l'homme et l'environnement.

Ne mettez donc jamais ces déchets dangereux à la poubelle ou dans des sacs de collecte sélective. Rapportez les dans les points de collecte dédiés, par exemple ceux participant au dispositif lorrain Côté Pile, ou directement en déchetterie. Des boîtes à piles sont disponibles chez de nombreux commerçants et dans les mairies. Aussi, la plupart des grandes surfaces ont installé un collecteur pour leur clientèle. Les distributeurs ont en effet l'obligation de reprendre les piles et accumulateurs usagés rapportés par leurs clients, de même type que ceux commercialisés. Ces déchets seront ensuite dirigés vers une usine spécialisée pour y être retraités.

Aussi, le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, limitez autant que possible votre consommation de piles. Privilégiez les appareils qui fonctionnent sans, comme les lampes et calculatrices solaires, les pèse-personnes mécaniques et les équipements branchés sur le secteur. Lorsque vous en utilisez, privilégiez les piles alcalines, qui durent plus longtemps que les piles salines, et lorsque c'est possible, les piles rechargeables. Réutilisez celles devenues inaptes pour un baladeur ou une télécommande, pour d'autres appareils très peu gourmands.

Par exemple, une horloge murale pourra fonctionner un an "gratuitement" avec la pile usagée de la télécommande.

12^{ème} vide grenier à Thiaville le 10 mai 2009

*Le Comité des Fêtes de Thiaville/Meurthe
Organise son 12^{ème} vide Grenier
Le Dimanche 10 Mai 2009 de 8h à 19h*

D 159

**THIAVILLE
SUR MEURTHE**

*Buffet
Buvette*

Seront assurés sur place toute la Journée

*Pour toute
Réservation*

0635926930
0383714173



Nous savons que ce n'est pas une journée facile pour les Thiavillois du centre-village qui se sentent bloqués chez eux, mais comme beaucoup d'entre vous participent à cette manifestation, nous espérons que pour les habitants qui n'y participent pas, ce désagrément restera supportable. Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous rappelons qu'il est conseillé de garer votre voiture en dehors des rues de La Libération, des Vosges, de l'Église, de la Gare et Pierre Pierron si vous prévoyez de quitter Thiaville le dimanche 10 mai après 6h du matin, car les premiers exposants seront déjà là.

Désolés pour les retardataires, tous les emplacements sont réservés pour le vide grenier 2009.

Histoire

(Pour aider à comprendre la crise boursière!!!)

Il était une fois, dans un village:

- Un homme apparut et annonça aux villageois qu'il achèterait des singes pour 10 euros chacun.

- Les villageois, sachant qu'il y avait des singes dans la région partirent dans la forêt et commencèrent

à attraper les singes. L'homme en acheta des centaines

à 10 euros pièce et comme la population de singes diminuait, les villageois arrêtaient leurs efforts.

-Alors l'homme annonça qu'il achetait désormais les singes à 15 euros. Les villageois recommencèrent

à chasser les singes.

-Mais bientôt le stock s'épuisa et les habitants du village retournèrent à leur occupations.

L'offre monta à 20 euros et la population de singes devient si petite qu'il devint rare de voir un singe, encore moins en attraper un.

L'homme annonça alors qu'il achèterait les singes 50 euros chacun. Cependant, comme il devait aller en

ville pour affaires, son assistant s'occuperait des achats.

-L'homme étant parti, son assistant rassembla les

villageois et leur dit : "Regardez ces cages avec tous ces singes que l'homme vous a achetés, je vous les vends 35

euros" pièce et lorsqu'il reviendra, vous pourrez les lui

vendre à 50 euros" -Les villageois réunirent tout l'argent qu'ils avaient, certains vendirent tout ce qu'il possédaient

et achetèrent tous les singes.

-La nuit venue, l'assistant disparut,

On ne le revit jamais, ni lui ni son patron; tandis que des singes couraient dans tous les sens.

Divers

Une nouvelle entreprise à THIAVILLE SUR MEURTHE: **ANNIE HOME STAGING**

Le home staging c'est la mise en valeur de tout le potentiel d'une habitation et créer les conditions pour que le visiteur, au premier coup d'œil, s'imagine habitant ce logement.

Une vente de maison se prépare, on ne vend pas une maison comme on y vit faute de quoi on perd de l'argent.

Le home staging est le bon plan pour vendre vite et au meilleur prix.

78% des visiteurs n'arrivent pas à se projeter dans les lieux et 72% veulent emménager sans faire de travaux.

Moderniser un intérieur, apporter un certain standing, c'est un plus pour vendre.

Être à côté des vendeurs pour révéler toute la valeur d'une maison ou d'un appartement c'est faire en sorte qu'ils soient choisis.

Première visite gratuite

Portable: 06 82 59 74 17 anniehomestaging@orange.fr

Annie BURGAN Rue du Moulin

Pour nos aînés, une réunion d'information avec la participation de l'action sociale du Conseil Général (P.A.I.S et CLIC) aura lieu courant octobre. La date sera précisée ultérieurement. Elle aura pour but de:

- vous **écouter** et vous **informer**,
- vous **orienter** vers des organismes et des professionnels compétents,
- si besoin, vous **accompagner dans vos démarches administratives**, en vous aidant à remplir les dossiers correspondants,
- vous informer sur les services d'aide à domicile et les établissements de votre secteur (maison de retraite, foyer d'hébergement, ESAT, maison d'accueil spécialisée...),
- effectuer avec vous les demandes d'aides relevant du conseil général : APA (allocation personnalisée autonomie), Allocation compensatrice tierce personne...,
- répertorier les services de proximité proposés sur chaque territoire.

Chez nos voisins

Jeux inter villages organisés par Bertrichamps

Le 9 août 2009, les jeunes de Bertrichamps assistés de Bruno Champagne (connect'jeunes) organisent « LES JEUX INTERVILLAGES » sous la houlette d'élus et de bénévoles.

Ces jeux concernent les deux communautés de communes « d'Entre Meurthe et Verdurette » et du « Cristal »

L'idéal serait que chaque village puisse former une équipe.

Alors n'hésitez pas, mettez vous à plusieurs pour former une équipe

Sachant qu'une équipe devrait se composer de 10 personnes de tous âges

(à titre d'exemple : 2 moins de 10 ans, 4 de 10-25 ans, 4 de 25-55 ans et 2 plus de 55 ans)

Des précisions seront données quant aux jeux qui seront proposés, mais on peut d'ores et déjà imaginer qu'il y aura des jeux d'eau et qu'il faudra prévoir des vêtements de rechange !!!

Pour tout renseignement s'adresser à Damienne Villaume. tel : 03 83 71 4 1 70



Quelques « trucs »

Des différents usages de la banane .

Vous devez sortir par le froid et vous n'avez plus de pommade Labiche, frottez vos lèvres avec une rondelle de banane, valable pour les lèvres gercées et également sur le visage et les lèvres de bébé s'il sort par le froid.

- Plus de cirage, frotter votre cuir avec l'intérieur de la peau de banane, puis faire briller.
- Pour conserver la banane, ne jamais la mettre au froid.

Ne pas gâcher le pain

- Le pain est rassis, passer au mixer, voilà de la chapelure.
- Mettre aussi à tremper dans le lait, ajouter des œufs, du sucre, du rhum, des fruits secs, cuire 45 minutes à 200 degrés et voilà un dessert.
- Enfin, plutôt que la poubelle, penser à son voisin qui a des animaux (lapin, cheval...), il sera content

Volaille (ou rôti) tendre

- la mettre dans le four froid et chauffer progressivement jusqu'à bonne température, la viande sera tendre et plus besoin de mettre de graisse.
- Votre poulet sera tendre et vous aurez une bonne sauce si vous l'arrosez en début de cuisson avec de la bière (20 cl).
- Une grosse volaille (dinde, chapon) sera plus tendre si vous la cuisez une heure au bouillon avant de la rôtir au four.
- Pour rendre un rôti moelleux, le saler en fin de cuisson et laisser reposer 10 minutes dans le four éteint.

En cas de pénurie : produits de remplacement

- Pas assez d'œufs pour l'omelette, ajouter alors une cuillère à soupe d'eau par œuf et battre ou monter les blancs en neige, ajouter aux jaunes battus.
- Plus de mère pour les rognons : faire bouillir 25 cl de vin blanc, 1 sucre et 2 pruneaux, réduire de moitié, le tour est joué.
- Plus de vin blanc : réduire de moitié du vinaigre, dix centilitres avec 2 sucres.

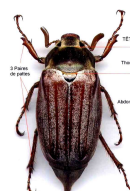


Comme moi, vous avez certainement souvent remarqué ces gros vers lors d'un bêchage, ou même en été sous une grosse plaque de gazon qui dépérisse à cause des nombreux vers blancs mangeant les racines de l'herbe. Quand nous étions jeunes, nous partions par de belles soirées du début de nos vacances à la chasse aux hannetons souvent près des haies de charmilles. Un fil attaché à une patte et nous avions de quoi nous amuser avec cette drôle de bestiole qui tournoyait autour de notre tête. Les temps sont révolus, le jeu du hanneton n'est plus d'usage, mais le hanneton reste. Et c'est tant mieux ! Il était temps qu'il revienne car avec tous les pesticides utilisés il a eu chaud ; le hanneton !

Donc avec ces quelques lignes je me propose de vous le faire découvrir.

Ver blanc ou larve de hanneton

Le ver blanc est considéré comme un des ennemis "numéros 1" du jardin, notamment potager ou de la pelouse. Comment reconnaître la larve du hanneton et comment la combattre en bio ?



Le hanneton et sa larve. Les hannetons (*melolontha melolontha*) sont des coléoptères nocturnes, dont les vols bruyants au coucher du soleil. En effet, les sujets adultes se nourrissent de feuilles et de bois, les larves de racines. Le tout au détriment des plantes : on parle d'insectes phytophages.

Où le trouve-t-on ? On trouve les larves dans le sol. Les hannetons pondent de préférence dans les terres meubles et chaudes. Les œufs sont déposés en tas par l'insecte à une vingtaine de cm de profondeur. Les vers blancs apparaissent vers juin-juillet. Ils hivernent profondément, et reviennent la 2ème année près de la surface, où ils mangent les racines ! La larve de hanneton passe un second hiver sous terre, et c'est durant la 3ème année qu'elle prend son envol à la faveur des soirées d'été... C'est pour cela que l'on peut constater une profusion de hannetons certaines années.

Les dégâts. La larve de hanneton peut se révéler un vrai fléau pour le jardin. A 2 ans elle mesure jusqu'à 4 cm de long et s'avère très vorace. Elle apprécie notamment les légumes à tubercules ou racines importants (pomme de terre, carotte, betterave, navet...). Mais le ver blanc se nourrit également des racines d'autres végétaux (arbustes, vivaces...).
Symptômes : croissance ralentie ; jaunissement, puis mort de la plante si l'attaque est importante.

Les moyens de lutte bio. La larve de hanneton ne justifie pas un traitement d'envergure. Commencez par éliminer manuellement celles que vous rencontrez en travaillant la terre : c'est au printemps, lorsque vous retournez la terre avant les semis ou les plantations, qu'il faut être vigilant. Plutôt que de les écraser, déposez-les dans une assiette à même le sol. Les ennemis naturels du hanneton (moineaux, corneilles, piverts, hérissons...) en feront un festin ! On constate également que des binages répétés réduisent beaucoup le nombre de vers blancs. Tolérez les taupes ! Elles participent à l'équilibre de l'écosystème "jardin" en dévorant ces larves dans le sol.

Enfin, 2 traitements existent en agriculture biologique :

1. introduction par arrosage d'auxiliaires entomophages, les nématodes. *Les insectes entomophages sont des insectes qui se nourrissent d'autres insectes*
2. au printemps, incorporation dans le sol du champignon *Beauveria brongniartii*.

Larves de hanneton (haut), et de cétoine (bas)



Hanneton ou cétoine ? On confond fréquemment la larve de hanneton et avec celle de la cétoine dorée. Or, il est important de les distinguer puisque la cétoine dorée (insecte superbe à l'âge adulte) est une larve utile au jardin. Elle se nourrit en effet de déchets végétaux ; c'est la raison pour laquelle on la trouve communément dans les tas de compost. Au premier coup d'œil, les deux peuvent être assimilées à un "ver blanc". Mais en y regardant de plus près, elles présentent quelques différences notables :

cétoine	hanneton
petite tête	grosse tête
pattes courtes	longues pattes
extrémité d'abdomen grosse	extrémité d'abdomen assez fine
couleur blanchâtre	un peu jaune



INFOS JEUNES

☐ Informer les jeunes sur les numéros d'urgence qui les concernent

Le suicide est, avec plus de 100 000 tentatives par an et près de 10 000 morts, un fléau qui touche tout particulièrement les jeunes de 15 à 20 ans. Au point d'être la deuxième cause de mortalité au sein de cette tranche d'âge.

Et d'autres menaces les guettent : maltraitements, drogue, dépression, difficultés à aborder les problèmes de santé physique ou psychologique...

Les communes peuvent donc, utilement, informer les jeunes sur quelques numéros d'appel gratuits et anonymes :

- Suicide écoute : 01 45 39 40 00
- Fil santé jeunes : 0 800 235 236
- SOS amitié : 01 40 09 15 22
- Drogues info service : 0 800 23 13 13 (gratuit). A partir d'un portable, faire le 01 70 23 13 13 (prix d'une communication normale)
- Écoute cannabis : 0 811 91 20 20 (prix d'une communication normale)
- Écoute alcool : 0 811 91 30 30 (prix d'une communication normale)
- Sida info service : 0 800 840 800
- Hépatites info service : 0 800 845 800
- Enfance Maltraitée (public) : le 119
- Enfance et Partage (associatif) : 0 800 05 12 34

L'histoire du chocolat

C'est en Amérique du sud, au fin fond de la forêt amazonienne qu'est née l'aventure du cacao. Dans cette région, de nombreuses légendes sont racontées sur l'origine du cacaoyer. Par exemple, l'une d'elle raconte que ce sont les fourmis qui ont révélé aux hommes ce « mets des dieux ».

Les premières cultures de cacaoyer datent de la civilisation Maya, en l'an 600. Ces agriculteurs utilisaient les fèves que produit l'arbre comme monnaie d'échange. 10 fèves donnaient droit à un lapin.

Au 16ème siècle, des aventuriers européens partent découvrir le monde et l'Amérique. Christophe Colomb, en 1502, serait l'un des premiers européens à avoir goûté au chocolat, qu'il n'aime pas. L'espagnol, Hernan Cortés revient au Mexique et découvre l'importance des fèves de cacao. Ensuite, les Espagnols viennent peupler le Mexique. Et des religieux améliorent la recette du chocolat en ajoutant de la vanille ou du miel. Le chocolat est né !

Le chocolat arrive en France en 1615, lorsque le roi Louis XIII épouse l'infante Anne d'Autriche qui adorait la boisson chocolatée.

Au fil des années, cet aliment énergétique va devenir une gourmandise. Une gourmandise que vous ne manquez pas de dévorer en particulier à Pâques.

Le Coq gaulois

Aucun peuple de la Gaule n'a eu pour emblème le coq. Le rapprochement entre coq et gaulois se serait fait à partir du mot latin "gallus" qui signifie à la fois coq et gaulois. On dit que les savants de la Renaissance faisaient beaucoup de blagues à ce sujet et c'est sans doute pourquoi l'association des 2 mots est restée.

Les rois de France utilisent le coq comme emblème et si tu en as l'occasion tu pourras t'amuser à chercher les coqs que Louis XIV a fait graver à Versailles ou au Louvre. La Révolution va consacrer le coq comme représentation de l'identité nationale. Pour Napoléon Bonaparte, *"le coq n'a point de force, il ne peut être l'image d'un empire tel que la France"*. L'aigle remplace le coq jusqu'à la 3ème République (1870). A cette époque, la grille du Palais de l'Élysée est ornée d'un coq. "La grille du coq" existe encore aujourd'hui.

Depuis la 1ère guerre mondiale, le coq est redevenu un symbole patriotique fort. Il renvoie l'image d'une France aux origines paysannes, fière, opiniâtre et courageuse. De nos jours on retrouve beaucoup le coq dans le domaine sportif, de nombreuses fédérations nationales ayant fait de cet animal leur emblème. Si tu fais du foot ou du rugby regarde vite ta carte de club et trouve le coq !

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

DU CANTON DE BACCARAT

**Siège Social: 10 Rue Aune Kerlor
54120 BACCARAT**

Baccarat le 14 février 2009

Madame / Monsieur

Le Maire

Tout d'abord, par ce courrier, j'ai l'honneur de me présenter à vous. Je m'appelle Gérard PREVOT et demeure à BACCARAT. Elu Président de l'Association des Donneurs de Sang du Canton de Baccarat, lors de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2009, j'ai beaucoup à cœur de poursuivre, du mieux possible, la belle action de cette Association fortement symbolique, et celle de mes prédécesseurs.

Aussi je me permets de rendre ici hommage à Messieurs Léo MEYER (ancien instituteur), Yves BOURGUIGNON (ancien professeur) et Adrien ROUSSELOT le dernier Président, qui ont conduit cette Association de 1962 à aujourd'hui.

Maintenant, si je compte aussi sur votre collaboration et celui de votre conseil municipal, avec notre Association, c'est parce qu'avec vous tous j'ai envie de créer un lien humain fort. Celui-ci devant nous aider à continuer l'œuvre généreuse, qu'est le don du sang, donc de soi-même, entreprise il y aura bientôt quarante sept ans dans le Canton de Baccarat.

Enfin, bien que le Canton de Baccarat soit très donneur de sang, jugez-en par ces quelques chiffres : 436 dons pour l'année 2007 et 480 dons pour l'année 2008, notre effort collectif ne doit pas se relâcher. Pour lutter contre les maladies graves, pour les blessés de la route, en fait pour tous les accidentés de la vie en ayant besoin, notre don est indispensable.

Madame / Monsieur le Maire, je vous remercie de transmettre ce message à toutes vos Associations, et aussi à tous les habitants de votre commune en disant encore que le sang qu'ils peuvent donner aujourd'hui, peut être celui qui les sauvera demain. Et s'ils ont la chance de ne jamais en avoir besoin, il servira à leur famille, leurs amis, leurs voisins et au-delà à tous nos concitoyens.

En vous remerciant très sincèrement de m'avoir lu, je vous présente les dates des prochaines collectes de sang qui auront lieu à BACCARAT à la Salle des Fêtes

Jeudi 30 juillet 2009 de 15H30 à 19H00

Mardi 03 novembre 2009 de 15H30 à 19H00

Collecte à la Salle de Fêtes d'Azerailles le 09 novembre 2009 de 16H00 à 19H00

NOTE IMPORTANTE : Si le nombre de donneurs est trop conséquent, que l'équipe médicale ne puisse pas recueillir tous les dons offerts ces jours-là, nous remercions les donneurs de laisser: nom, adresse et numéro de téléphone, afin d'être contactés. Selon la disponibilité de l'EFS, il pourra être organisé une collecte supplémentaire. Merci

Meilleures salutations

Le Président
Gérard PREVOT

J E U X

Réponses du n° 464 : Cet anneau photographié au 8 rue de l'Eglise, scellé à environ 1,20m du sol, servait à attacher les animaux , en particulier les chevaux, pour les ferrer par exemple. On pourra en voir d'autres rue de la Libération, rue du Moulin...

Le sudoku à lettres : Il fallait trouver « FRANCOISE ». Précision oubliée : il ne faut utiliser bien sûr que les lettres figurant déjà dans la grille.

Pour les plus jeunes : A quoi sert l'objet représenté sur la photo, encore très répandu dans le village ? Pouvez-vous en trouver différents modèles ?

Quel est son nom correct, tel qu'on peut le trouver en quincaillerie ou magasin de bricolage ?



Pour tous : Il s'agit de trouver au moins 20 prénoms dans cette lettre à Marcelle Segal, créatrice du « courrier du cœur » en 1896, pour le magazine « Elle ». Ne pas tenir compte des accents ou de la ponctuation.

Je m'adresse à vous car votre signature est un label de confiance. Je sentais mon âme liée à celle de L., dans une intense blancheur de sentiments, pleine de rêves irisés.

Hélas, au nouvel an, ne devinai-je pas qu'il me faisait un coup bas. Il était bizarre en regardant une jeune femme qui lisait le menu du restaurant. Plus tard, j'ai découvert dans une de ses poches une clé a priori inconnue. Celle d'une autre femme ? Je ne le trouve pas très franc. Est-ce que je me trompe ? Et puis, trop souvent aussi, il participe à des soirées avec des copains, arrosées à la clairette et au marc de bourgogne. Un dernier détail : c'est un divorcé, liant et chaleureux. Mais je l'aime toujours. Et que j'apprécie sa rapidité d'esprit !

Ma lettre est-elle suffisamment claire ?

Et si mon courrier vous touche, j'espère que vous me répondrez. Au-delà de tout ça, je ne sais quoi vous dire encore.

F. de Gérardmer (Vosges)

INFOS de dernière minute

Halte aux déchets en forêts !!

Le saviez-vous ? La première décharge de déchets de la région n'est pas Ménarmont, mais bel et bien la nature, la forêt, les bords de route !!

En effet, le phénomène n'est pas nouveau, mais il semblerait qu'il reprenne de l'ampleur ces derniers temps : partout où l'on se tourne en forêt, on trouve des bouteilles plastiques, des canettes de bière, des boîtes de conserve qui sont les restes d'un casse-croûte ou simplement des déchets dont on se débarrasse n'importe où et en particulier sur le bord des chemins.

Mais on trouve aussi des résidus de taille de haies et même si ces résidus peuvent pourrir assez vite, cela fait un tas de déchets qui en attire d'autres et à plus ou moins long terme, la forêt devient une poubelle.

Il ne faut pas oublier que ce genre « d'indélicatesse » peut être sanctionné (cf le PS ci-dessus) et que la déchetterie de Baccarat est là pour accueillir en particulier les résidus de taille et de pelouse qui font un compost que chacun peut aller chercher.

Alors que chacun d'entre nous fasse un effort pour que la forêt reste propre et qu'il soit agréable aux beaux jours revenus de s'y promener !!

PS : ci-dessous l'article du code pénal réglementant l'abandon de déchets de tous ordres:

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe (35€) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.»



Année 1955 de gauche à droite **haut** : Bernard PIERRAT, Claude ODILE, Michel GEORGES, Jean-Paul RISSE, ? , Christian COSSIN, Henri LHUILLIER, Claude COLIN, Gaston GODERNIAUX, Jacques JALLAIS, Louis MASSON (Instituteur).

Milieu : ? , Monique COLIN, Françoise RISSE, Simone GODERNIAUX, ? , Josiane NOËL, ? , Monique JEANNOT, Annie SERRIERE, Solange DEMANGEL, Marie-Claude BENOIT, Gisèle BENOIT.

Bas: Jean-Marie GABRION, ? , Francis LAURENT, Annie LITAIZE, ? , ? , Jeannine GABRION, Huguette GABRION, ? , Claude HOCQAU, ? .